

Evaluation – fin de séquence.

Éducation civique Thème au choix : Engagements individuels et collectifs Associations, partis politiques et syndicats.

Engagements individuels et collectifs au service d'une même cause.

- 1- Quel est le dénominateur commun entre ces deux documents ?
- 2- De quelles organisations collectives est-il question dans le document 1 et le 2 ?
- 3- Ces deux structures collectives poursuivent-elles le même objectif ?
- 4- La méthode est-elle la même pour les deux structures collectives ?
- 5- Pourquoi les organisations collectives sont-elles plus efficaces pour lutter contre ce fléau ? Développez votre réponse.

Éléments de corrigé.

- 1- Quel est le dénominateur commun entre ces deux documents ?
Ils parlent de sécurité routière.
- 2- De quelles organisations collectives est-il question dans les documents 1 et le 2 ?
Le document 1 parle d'un parti politique. Le document 2 d'une association.
- 3- Ces deux structures collectives poursuivent-elles le même objectif ?
Oui, pour les députés des partis majoritaires de l'assemblée nationale comme pour les bénévoles de la Prévention routière, il s'agit de réduire les infractions au code de la route et de rendre les routes plus sûres.
- 4- La méthode est-elle la même pour les deux structures collectives ?
Non. Une méthode répressive et une autre qui consiste à faire de la prévention grâce à une campagne.
- 5- Pourquoi les organisations collectives sont-elles plus efficaces pour lutter contre ce fléau ? Développez votre réponse.
Elles peuvent décider de voter des lois et dégager des moyens pour lancer des campagnes de Prévention...